

ANNIVERSAIRE DE LA GROSSE CLOCHE DE L'ÉGLISE DE SÉDERON

La grosse cloche de l'église de Séderon, qui tous les jours sonne l'Angelus et nous annonce les heures et les demi-heures a eu 170 ans le 2 avril 2020.

La figure suivante donne une vue actuelle de cette grosse cloche, prise avec difficulté car ayant nécessité de se glisser au sommet du clocher entre les poutres supportant les cloches.



Malgré sa qualité médiocre cette vue apporte la preuve que la grosse cloche actuelle est bien celle qui a été bénie le 2 avril 1850. En effet, sur cette vue il est possible de lire des fragments de dédicace qui correspondent totalement à la dédicace originelle, donnée dans le procès-verbal de **bénédiction d'une cloche** dressé par le Conseil de Fabrique de Séderon (organisme chargé de la gestion des biens mobiliers de l'église).

***Sit nomem domini benedictum (*)*. Cloche donnée par les habitants de Séderon, bénite en 1850 sous les noms de Marie, Charles, Baudille.**

Parrain, Mr Lacroze, marraine Delle Natalie Jullien, J P Gabert, maire, Francou, curé

Principaux donateurs MM Jullien ancien magistrat, Lacroze notaire, Francou curé,

Jean Baptiste Déthes, Francois Bonnefoy

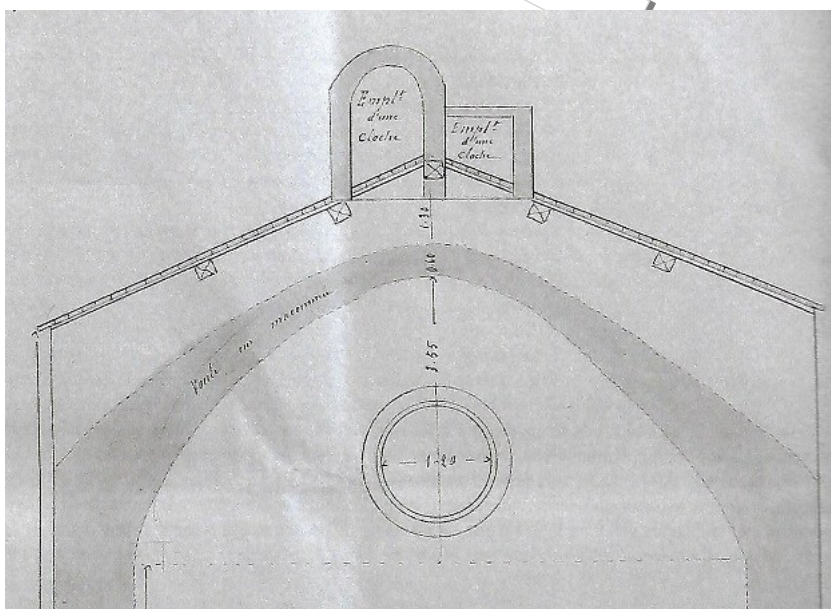
Perre Pierron, fondateur à Avignon

(*) Béni soit le nom du seigneur

La bénédiction se déroule, un mardi sous la pluie, sans aucun doute au devant de l'église pour que le curé Francou, qui a reçu pour cela une délégation de l'évêque de Valence, puisse effectuer sur la cloche les gestes rituels, que la présence d'un parrain et d'une marraine et l'attribution de noms rapprochent de ceux du baptême. Assistent à la cérémonie les desservants des paroisses de Mévouillon, de Barret-de-Lioure, de Lachau, de Ballons **et tous les notables de Séderon**. Les desservants des autres paroisses du canton et des environs se sont décommandés en raison du mauvais temps.

Qui sont ces principaux acteurs de la bénédiction ? Charles Lacroze (56 ans) est notaire de Séderon depuis 24 ans. Nathalie Jullien (40 ans) est la fille de Jean Denis Baudille Jullien, elle vit de ses rentes et reste célibataire jusqu'à sa mort. Jean Pierre Gabert (42 ans) est maire de Séderon depuis 18 mois, il est natif de Montfroc et exerce son métier de menuisier à Séderon à la suite de son père. Étienne Francou (45 ans) est natif du Buis, après avoir été curé de Séderon pendant 7 ans, il est archiprêtre du canton de Séderon depuis 8 ans. Jean Denis Baudille Jullien est mort 5 ans avant la bénédiction, il a occupé le poste de juge de paix du canton de Séderon pendant 27 ans. Jean Baptiste Déthes (57 ans) est qualifié de **propriétaire** c'est-à-dire vivant des rentes de ses terres et vit seul au hameau de Lioron. François Bonnefoy (53 ans) réside au hameau de la Goure où il est qualifié de **propriétaire cultivateur**, c'est-à-dire cultivateur relativement aisé (comme le confirme peut être son surnom de **baron**). Perre Pierron désigne une société, créée par les familles Perre et Pierron, qui possède au quartier Saint-Roch d'Avignon un atelier de fonderie des grosses cloches.

Une fois bénie, la grosse cloche, qui pèse 630 kilogrammes sans son battant et son contrepoids, fut sans doute rapidement installée **au moyen d'un pilier en pierres de taille** spécialement construit **au couchant sur le mur de l'église**. C'est sans doute cet aménagement qui est à l'origine de la dissymétrie des **emplacements d'une cloche** visible sur la figure suivante, extraite de la représentation schématique du clocher-mur de l'époque.



Le Conseil de Fabrique ne donne pas le prix d'achat de la cloche dans son procès-verbal. Ce prix peut toutefois être estimé à environ 1900 francs, sachant qu'à l'époque la société Perre Pierron vendait ses cloches sur la base de 3 francs le kilogramme.

Cette grosse cloche vient sans doute remplacer la grosse cloche que la municipalité de Séderon avait dû céder en 1793 aux autorités du district de Nyons, sur ordre du gouvernement révolutionnaire, pour fabriquer les canons nécessaires à la défense de la France. Depuis cette date l'église n'était plus équipée que d'une cloche de faible taille dont le son ne va pas même jusqu'aux extrémités du village. Cette cloche, qu'il avait été possible de garder en tant que *cloche civique* pour servir uniquement à indiquer les heures, avait été commandée par les Pénitents Blancs de Séderon (apparemment une trentaine d'années après la création de leur confrérie en 1637). Elle fut sans doute refondue en une cloche baptisée le 2 février 1815 sous le nom de Marie Louise (avec Louis Lambert, pensionnaire de l'Etat, pour parrain et Marie Brachet, épouse de Jean Denis Baudille Jullien, pour marraine).

Dans son procès-verbal, le Conseil de Fabrique émet le souhait que la grosse cloche sera bientôt placée dans un clocher à quatre ouvertures, mais il faudra attendre 34 ans pour qu'elle soit définitivement installée au sommet du clocher-porche actuel, avec la cloche de 1815.